

Małgorzata Posturzyńska-Bosko

L'AMOUR DE LA PATRIE – ÉMOTIONS OU CONVENTION, D'APRÈS LES TEXTES POLITIQUES DE CHRISTINE DE PIZAN

Il est extrêmement touchant que la première femme écrivain français, d'origine italienne, exprime son chagrin et la préoccupation du sort de la France déchirée lors de la guerre de Cent Ans. Elle – Italienne venue en France à l'âge de 5 ans – a su aimer sa Patrie d'adoption et rien n'a pu la détacher de celle-ci, où elle avait bénéficié de l'hospitalité et de la protection généreuse de Charles V¹ : ni l'abandon et l'ingratitude qu'elle y a éprouvés, ni les promesses séduisantes faites par des princes étrangers. Comme le dit R. Thomassy, Henri IV Lancastre a essayé vainement de l'attirer à sa cour ; de même Galéas Visconti, duc de Milan, dont la fille avait épousé le duc d'Orléans, frère de Charles VI, n'a pas eu plus de succès auprès de Christine qui « a préféré la France où elle était malheureuse, à l'Italie où la fortune et les honneurs lui souriaient » (Thomassy, 1838 : 12).

Un attachement pareil révèle sans doute une âme sublime, et prouve que Christine n'a jamais eu qu'un sentiment pour la France, le désir de militer en faveur d'une grande cause – sa nouvelle Patrie, libre et heureuse, grande et puissante. On peut être surpris par la force de ses paroles exprimée à l'aide des moyens stylistiques qui décident de l'affectivité de son langage, surtout dans les ouvrages qui puissent être classifiés comme des œuvres édifiantes, très proches des récits historiques, notamment objectifs. Dans le présent article je voudrais parler du langage affectif de Christine, lequel se rapproche du langage spontané, comme le dit Vendrèys, qui jaillit spontanément de l'esprit, sous le coup d'une émotion vive (Vendrèys, 1968 : 169). Le style de Christine, fort émotionnel, parfois chaotique, où elle met en vedette les mots frappants,

¹ Elle était fille de Tommaso di Benvenuto (originaire de Pizzano, près de Bologne), médecin et astronome-astrologue qui séjournait à la cour de Charles V.

forts et amers, n'ayant, on paraît, ni l'intention, ni l'habitude de soumettre sa pensée aux règles strictes du langage, répond parfaitement à la définition de l'affectivité de langage de Vendrèys. La particularité de son style affectif s'exprime par le choix des mots. Si on reprend le classement de Vendrèys, le langage affectif a comme ressources principales le vocabulaire et la syntaxe, ces deux critères semblent pertinents pour l'analyse du style affectif de Christine de Pizan; si le choix du vocabulaire reste toujours une marque du subjectivité, plus ou moins forte, dont on parlera plus tard, le deuxième critère, celui de la syntaxe, est une question plus délicate. L'analyse du style et de la construction de ses textes en prose aboutit à l'observation que Christine utilise les mêmes procédés linguistiques, les mêmes structures grammaticales et syntaxiques également dans les textes descriptifs et les textes comme *Lamentation sur les maux de la guerre civile*, *Lamentation sur les maux de la France* ou ses *Epistres* – textes fort marqués de l'affectivité. Elle intercale dans les passages descriptifs des commentaires personnels, des apostrophes, elle mène des quasi-dialogues avec les destinataires de ses lettres, elle ne se cache pas, juste au contraire, elle manifeste très souvent ses sentiments, son attitude envers les problèmes analysés, ou les personnes auxquelles elle parle et auxquelles elle s'adresse. On y voit l'intention du sujet parlant d'employer le langage comme moyen d'action par rapport à l'interlocuteur, comme manière d'imposer sa pensée aux autres; Christine persuade, prie, défend, elle essaie de porter l'influence, de provoquer une action souhaitée, en utilisant toute une gamme de procédés expressifs.

Selon Bally, « pour être expressif, le langage doit [...] déformer les idées, les grossir ou les rapetisser, les transposer dans une autre tonalité » et ces changements sont à la base des procédés expressifs qui concernent entre autres le domaine de la syntaxe (tours expressifs, phrases clivées, disjointes, effets de l'expressivité sur la linéarité du signifiant [Curea, 2008 : 926]). Son style subjectif est visible à travers ses textes foisonnant de reminiscences et d'exemples sous le poids desquels ce style devient surchargé, lourd, et parfois l'idée principale autour de laquelle est organisé le texte est difficile à dégager; son désir d'imiter la structure des sentences latines fait qu'elle multiplie des propositions subordonnées jusqu'à les rendre compliquées et obscures. Elle utilise très souvent les constructions syntaxiques imbriquées (qui se retrouvent d'ailleurs chez d'autres auteurs de l'époque): à l'aide de compléments ou de subordonnées conjonctives, elle « met en évidence un élément thématique ou topicalise la phrase de façon à expliciter d'une façon claire les liens entre les différents niveaux du texte, entre toutes ces composantes » (Parussa, 1997 : 538). Elle répète ce modèle de construction du texte, indépendamment de la gravité de la problématique. B. Combettes (1982 : 56–57) souligne la présence des constructions *objet / verbe* qui puisse prouver l'affectivité en début de phrase

chez Christine, mais les exemples de compléments essentiels antéposés sont d'ordinaire isolés et le groupe déplacé a une valeur nettement thématique ; il sert de lien avec le contexte. Parussa a relevé que les œuvres de Christine foisonnent de « constructions à double objet ou à double dépendante substantive, ou mixtes, se ressemblent et témoignent de la même nécessité de donner la première place, dans l'énoncé, à l'élément thématique, sur lequel après on établit une comparaison, ou que l'on va expliquer plus clairement » (Parussa, 1997 : 580). Parussa juge ces constructions impossibles aujourd'hui, et elle ajoute qu'elles sont parfois occultées par les éditeurs qui, « au moyen de la ponctuation, éliminent la conjonctive antéposée (avec verbe au subjonctif) en la reliant à la proposition qui précède » (Parussa, 1997 : 575). La ponctuation restituée des textes de Christine n'aide non plus à discerner des phrases telles que nous les concevons aujourd'hui. Ces observations mènent à un paradoxe du style de Christine : n'importe quel texte en prose, quelque soit sa nature, réflète dans sa syntaxe l'expressivité de Christine comme marque de l'engagement. La problématique et le contexte de ses œuvres constituent un facteur extralinguistique favorable, même déterminant pour « affectiver la langue » (Bally, 1951 : 76). Bally dit que la présence d'un tel type de facteurs est due à l'émotion à laquelle un fait de langage doit son affectivité ; une émotion a ceci de particulier qu'elle se manifeste toujours dans une situation particulière, où un certain agencement de facteurs extérieurs à l'individu produit un effet sûr, générant ainsi une émotion. L'émotion est toujours liée à une situation (Curea, 2008 : 924). Dans le cas de Christine, la situation – guerre de Cent Ans et ses atrocités, la grande préoccupation du sort du pays – explique son expressivité littéraire.

Le trait distinctif de sa création – la sincérité, nous permet de la compter parmi les plus grands patriotes de l'époque. Je ne voudrais pas analyser le concept de patriotisme et de conscience nationale au Moyen Âge ; le cas de Pizan illustre bien la carence, au tournant des XIV^e et XV^e siècles, d'un terme propre à désigner de façon englobante le concept de nation. Comme le dit T. Lassabatère (2002 : 484)

d'emploi rare, le mot 'nascion' reste trop cantonné à son étymologie latine indiquant la provenance, l'origine ethnique et géographique, la 'nativité', est trop dépourvu de sens politique. Le mot 'peuple' détient, pour sa part, cette dimension politique qui fait défaut au terme 'nascion', mais paraît trop ancré dans une réalité sociale de distinction entre couches. Le mot 'pais', équivalent assez fidèle du latin 'patria', accuse quant à lui un caractère trop exclusivement territorial et celui de 'royaume' est trop exclusivement politique.

Christine utilise le plus souvent les mots *peuple*, *nation*, *royaume* quand elle parle de la France et de ses habitants; dans ses écrits politiques, ces mots renvoient à la situation de crise en France. L'un des aspects caractéristiques de la littérature française à cette époque, c'est, à côté du sentiment d'identité culturelle, le sentiment d'un véritable patriotisme en France, inspiré sans doute par des circonstances essentiellement politiques; ce patriotisme s'exprime sous plusieurs formes littéraires dans la poésie et dans les textes en prose, pour atteindre «un nationalisme explicite qui n'est rien d'autre qu'une affirmation de l'identité nationale» (Lassabatère, 2002: 483-504).

Christine faisait face à une crise politique; sa réaction était celle de patriote (Mann, 1971: 51-66). Les misères du temps, la guerre de Cent Ans, expliquent par ailleurs que Christine de Pizan ait senti le besoin d'exprimer son patriotisme, en participant, par ses œuvres, aux douleurs publiques. Au tournant du XIV^e et au XV^e siècle, les humanistes parisiens découvrent la notion de *patria* (Mann, 1971: 56), mais Christine n'utilise pas le mot *patrie* dans ses œuvres lorsqu'elle parle de l'amour de la Patrie, des malheurs subis par la Patrie - France et des tentatives plus ou moins réussies de la sauver; les mots les plus fréquents qui désigneraient chez elle *la patrie*, sont *le royaume* et *France*, souvent accompagnés des adjectifs d'intensité à teinte affective et des interjections de plainte, d'étonnement:

Ha! France! France, jadiz glorieux royaume! Hélas! comment diray-je plus?
(LMGC: 145)

Le terme *royaume* apparaît dans le fragment où Christine exprime son vœu de voir rétablir la paix, elle, la représentatrice du peuple meutri, *poivre voix criant* manifestant le désir de la paix sous son nom pour rendre ce témoignage plus émouvant et sincère:

Et à moy, povre voix criant en ce **royaume**, désireuse de paix et du bien de vous touz, vostre servante, Christine, meue en très juste entente, doint veoir la journée (LMGC: 149).

Il est bien évident que l'apparition dans le texte du mot *patrie* n'est pas nécessaire pour qu'on puisse parler du patriotisme; on voit bien l'attitude de Christine à l'égard de la France et son dévouement. Si l'on prend en considération sa *dévotion* pour la nation, sa fierté des réalisations de cette nation ainsi que la foi et l'espoir en un avenir heureux et glorieux pour la France, son patriotisme apparaît comme profond et authentique. Les digressions fort personnelles d'un témoin de ce temps malheureux, elle les montre sans cacher ses vrais sentiments,

sans les dissimuler sous des mots vagues et superficiels ; elle est un auteur qui déplore la « France perie et mise en servage »²; en disant le regret et le deuil à cause des malheurs qui ont déchiré la France, elle n'hésite pas à exprimer son attitude face à la cruauté de la guerre civile, sa peur de citoyenne, consciente de son amour pour la nouvelle Patrie.

Ses œuvres sont une réponse à la crise qui traverse le pays ; elle écrit une lettre courageuse à Isabeau de Bavière (1405) pour la conjurer de ne pas rompre la paix (Lenient, 1971 : 374), d'empêcher l'affrontement armé entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne. Christine évoque les maux de la guerre civile, la misère, la famine et la mort (Dulac, 1998 : 317). *L'Épître à la reine Isabeau* du 5 octobre 1405 est une prière adressée à la reine, prière d'oeuvrer pour la paix. Cette requête a été écrite dans une situation politique assez grave : le duc d'Orléans rassemblait une armée contre les ducs de Bourgogne, de Limbourg et le comte de Nevers ; on a évité la bataille grâce à l'intervention du roi de Navarre et des ducs de Berry et de Bourbon. Christine présente d'abord la France souffrante d'une manière figurée, par des images purement métaphoriques des malades qui aspirent à guérir, en évoquant les exemples bibliques des « vaillans dames » influant sur les monarques ; l'interjection suivie d'une question rhétorique renforce l'effet :

Hélas ! honnorée Dame, doncques quant il avendra que pitié, charité, clémence et bénignité ne sera trouvée en haute princesse, où sera-elle doncques quise ? [...] si comme la vaillant saige royne Hester, qui par son sens et bénignité appaisa l'yre du roy Assuaire, tant que révoquer fist la sentence donnée contre le peuple. [...] Aussi une vaillant royne qui consseilia à son mari que puist qu'il ne pavoit avoir par force ses ennemis, que il feist si comme font les bons médecins : lesquelx quant ils voyent que médecines amères ne proufficient à leurs paciens, ils leur donnent des doulces. Et par celle voye le fist la saige royne réconcilier à ses adversaires (ERI : 136).

Mais plus loin, tout *l'entourage* métaphorique est abandonné, l'appel devient touchant et pathétique dans sa simplicité quand Christine présente avec véhémence des images cruellement réalistes – conséquences désastreuses de la guerre, en se servant des interjections, de l'invocation, des points d'exclamation :

Ha Dieu, quel douleur [...] que les povres petiz alaittans et enfans criassent apres leurs lasses de meres vesves et adoulous, mourans de faim et elles, desnues de leurs biens, n'eussent de quoy les appaisier. Et encores avec ce, quel honte

² *Livre de la Paix*, p. 136.

à ce royaume qu'il convenist que les pouvres, désers de leurs biens, alassent mendier par famine en estranges contrées en racomptant comment ceulz qui garder les devoient les eussent desnuits! Dieux! comment seroit jamais si lait diffamé, non accoustumé en ce noble royaume repparé ne remis! (ERI: 138).

Christine renonce aux tournures poétiques au sens strict, aux métaphores ou représentations allegoriques en faveur d'images réalistes, même choquantes et cruelles, qui sont destinées à convaincre la reine d'être «la medecine et souverain remede de la garison de ce royame»³. Et cette économie des moyens stylistiques dans les fragments les plus marqués par des émotions, produit un effet dramatique, certainement prémédité; Christine semble être consciente de la force de l'argumentation dépourvue de digressions et proverbes dont sont parsemés ses œuvres. Dans cet appel très émouvant, où Christine compare la reine Isabeau à une mère qui voit ses enfants s'entre-tuer, l'effet de l'affectivité est produit par la force du verbe *entre-occire*, la représentation par substitution⁴ du *cuer de pierre* et *d'espandre le sang*, et par l'interjection :

Helas! donques qui serait si dure mere qui peust souffrir, se elle n'avoit le cuer de pierre, veoir ses enfants entre-occire et espandre le sang de l'un à l'autre, et leurs povres membres destruire et disperser; et puis qu'il venist par de costé estranges ennemis qui du tout les persecutassent et saisissent leurs heritaiges (ERI: 138).

C'est dans des circonstances similaires de dévastation de la France et d'agression étrangère que Christine utilise dans sa *Lamentation sur les maux de la guerre civile* le procédé rhétorique de personnification par l'apostrophe dont la destinataire, la France, apparaît comme une personne aimée. Cette personnification est présente dans le fragment de la *Lamentation* qu'elle adresse au duc de Berry et dans lequel elle adjure la France, de ces mots amers et à brûle-pourpoint, de ne pas se livrer aux luttes fratricides entre *freres, cousins et parens* qui, comparés à des chiens, *s'entre-ocient comme chiens* :

Ha! France! France! jadis glorieux royaume! [...] ne seras-tu pas acomparée de cy en avant aus estranges naciones, là où les freres germains, cousins et parens par faulse envie et convoitise s'entre-ocient comme chiens? Ne diront-ilz en reprouchant: «Alez, alez, vous François, qui vous vantiez du doulz sang de vos princes, non tyrans; et nous escharnissiez de nos i usaiges de Guelfes et

³ *Epistre à la reine Isabeau*, p. 134.

⁴ Bally (1951) dit que les associations sur le signifié sont censées produire des représentations imaginatives par substitution.

Gibelins. Or sont-ils nés en vostre terre. La semence y est germée, que ja n'y fauldra... Or abaissez vos cornes; car votre gloire est défaillie» (LMGC : 145).

Christine, dans ce fragment et comme dans le fragment suivant, interpelle la France par l'apostrophe, procédé « le plus rudimentaire » selon Thierry Lassabatère (2002 : 487), et fait de l'entité apostrophée le partenaire d'un quasi-dialogue⁵, doué d'intelligence et de sentiments. On y voit que Christine se sert des moyens stylistiques déjà employés, tels que l'interjection, adjectifs à teinte affective, interrogations rhétoriques, comparaison, exclamations qui vont apparaître dans la citation suivante :

Ha! France! France, jadiz glorieux royaume! Hélas! comment diray-je plus? Car très amers plours et lermes incessables déchient comme ruisseaux sur mon papier, si qu'il n'y a place plus seiche où puisse continuer l'escripture de la complainte très douloureuse, que l'abondance de mon cuer par grant pitié de toy veult getter hors. Si que assez sont occupées les lasses mains laissent souvent la penne de quoy je escripz, pour rendre la veue à mes yeulx troublez en touchant les lermes dont l'abondance me moille piz et giron, quand je pense ce que diront de toy désoremaiz les renommées (LMGC : 145).

Dans *Le Livre de la paix* (1412-1414) Christine s'adresse personnellement aux princes français, ne dissimule point son inquiétude quant au sort de la France et son patriotisme se manifeste par un souci très humain, simple, un peu naïf, mais sincère. Cet appel adressé aux plus grands de l'époque devient la voix du peuple oppressé et maltraité, du peuple français dont la condition et malheurs étaient tant de fois évoqués et déplorés par Christine. Elle présente d'une manière explicite une attitude émotionnelle, elle invoque Dieu en répétant deux fois son nom pour doubler l'effet, elle se sert d'invocations dont la forme garde toutes les révérences envers les princes interpellés, tout en exprimant ses craintes et peurs. Elle ne se cache pas derrière une voix anonyme; juste au contraire, elle n'hésite pas de le faire en son nom, se sentant la représentante du peuple français :

⁵ Ibid., 2002, Thierry Lassabatère, propose quatre procédés de personnification de la France, à côté de l'apostrophe, il énumère encore la « *prosopopée*, qui consiste à doter l'abstrait de la parole en l'insérant dans un dialogue implicite avec l'auteur; *l'allégorie statique* qui procède de la *description* de l'abstrait sous les traits de l'humain, et confère donc par la description physique une "semblance" d'apparence humaine à l'abstrait; *l'allégorie dynamique*, qui prête quant à elle à l'abstrait (alors en position de sujet – ou d'agent, dans une tournure passive), une "semblance" d'action humaine dans une trame dramatique plus ou moins élaborée », pp. 484-504.

[...] moy, comme toute freissant encore de la paour en le ramentevant, pry Dieu que jamais ce ne puist avenir. O! la tres piteuse besongne. Pour Dieu, pour Dieu, tres nobles et excellens princes françois, chevalerie, et tous autres nobles presant et à venir, que ceste chose et mortel peril ne parte jamais de voz memoires par pitié de vous meismes, [...] ne oublié ne soit et mis si comme en néant leurs ruines, destructions, effusion de sang, cruaultéz orribles, apovrissemens, inreverence de peuple vers souverain seigneur [...], tout en la fourme et maniere dont il lui poise que la povre Christine, vostre humble servante, par ses piteux et plourables epistres [...] et encores de paour que plus n'aviengne ne s'en puet taire, et en peril de pis (LP: 136).

Ce *moy* emphatique explicitement exprimé, frémissant de peur, priant Dieu que ces cruautés de la guerre civile ne se répètent pas, cette *povre Christine, humble servante* dont les larmes sont le signe de la participation affective au malheur de la France et aussi le signe de clairvoyance, veut harceler leur conscience; ses aveux, dans ses écrits politiques, deviennent un manifeste douloureux, Christine ne se dissimule pas derrière le sujet parlant à la troisième personne, ce qui rend cette lamentation touchante et extrêmement engagée. Ce procédé stylistique donne un ton pathétique, mais sans artifice, personnel et même intime au début de la lamentation :

SEULETTE à part, et estraignant à grant paine les lermes qui ma veue troublent et comme fontaine affluent sur mon visage, tant que avoir puisse espace de escrire ceste lasse complainte, dont la pitié de l'éminent meschief me fait d'ameres goûtes effacier l'escripture (LMGC: 141).

Et ce qui paraît le plus surprenant, elle exprime courageusement ses pensées, on dirait qu'il s'agit de la manifestation d'une subjectivité féminine, mais sa réflexion a une portée universelle, valable de tout temps, comme dans ce fragment de la *Lamentation*, où elle reprend à nouveau le sujet des luttes fratricides :

Pour Dieu! pour Dieu! [...] La noble chevalerie et jouvente françoise toute d'une nature, qui, comme un droit ame et corps, seult estre à la deffense de la couronne, et la chose publique, ore as semblée en honteuse bataille l'un contre l'autre y père contre (Ha, frère contre frère, parens contre antres, à glaives mortelz, couvrans de sang, de corps mors et de membres les très doulereux champs. O! la très dehonnorée victoire à qui que elle remaigne! quel gloire li donra renommée? Sera-elle donc de lorier couronnée? Hé! lasse my, maiz devra estre de très noires espines honteusement bendée, soy

voiant non pas vainquerresse, mais homicide de son mesmes sang, dont noirs habiz porter lui appartient comme à mort de parent (LMGC : 142-143).

Heureusement, la guerre de Cent Ans avait ses intervalles de paix. Dans le *Livre de la Paix*, Christine montre sa joie de la paix si fragile rétablie en France, avec cette exclamation :

O! Quel chose est aujourd'hui au monde plus delictable que paix? (LP: 91).

A travers le louange des restaurateurs de la paix en France, on sent la joie authentique de Christine, sa reconnaissance, pas du tout conventionnelle, bien que le code conventionnel des louanges apparaisse sans doute dans ses mots ; elle s'adresse personnellement à Louis de Guyenne :

O Dieux! et qui ne ne la menroit [joie], voyant cesséz les occisions, les grans cruaultéz, les ruines, les rebellions, l'orgueil de vile et chetive gent, le fol gouvernement de menu et bestial peuple, le prince comme asservi, et le depris des nobles [...], les infinis mauix et detestables tourments qui ony couru trop pires que ceste present année? [...] Et doncques tu, vassal de Dieu, de lui permis, n'es tu pas le restoreur, le repareur, le conforteur de tote France qui as mué guerre en paix, deuil en joye, mort en vie, hayne en amour, effusion de sang en convalescence, cherté en habondance et tout mal en bien? (LP: 89-90).

Dans le même ouvrage elle exhorte le futur roi de France à garder la paix pour que la France ne soit plus touchée des événements ravageurs de la guerre civile, pour que la grandeur de la France dure, de cette France dont l'excellence est louée par les « estrangers »⁶, dans le chapitre intitulé : « Cy devise le peril ou a esté le Royaume de France a cause de la guerre civile derreinement passée afin de se garder de plus n'y rencheoir » :

O Dieux! où est le cuer qui tout ne doye fremir pensant la perilleuse aventure où ce royame a esté de toute perdicion à cause de ceste piteuse guerre? (LP: 135).

La paix, inestimable bienfait qu'elle réclame pour la France, est l'occasion de montrer la fierté nationale dans le chapitre du *Livre de la Paix*, précédé de cette citation : « Totus Gallie [sic!] consensui orbem totum resistere non posse », où elle traduit et explique les mots de Jules César à propos de la puissance de la Gaule :

⁶ *Livre de la Paix*, p. 118.

[...] il est temoigné es gestes de Julius Cesar, [...] que se en France estoit aunie ensemble et sans division seroit puissant à resister contre tout le monde. ITEM, semblablement Cicero, prince rommain de tres grant savoir, veult dire ailleurs que tous ceulx qui proprement ont sceu escrire et deviser de puissance de pays, ont tesmoigné France estre fort et puissant en guerre sur tous pays et qui tres grandement fait à redoubter et craindre (LP: 118).

Dans ces écrits politiques, on remarque cette ardeur patriotique à travers le style de Christine, à la fois émotionnel et très suggestif ; son procédé rhétorique reflète la subjectivité du narrateur dans des cadres bien codifiés.

Pour conclure, on peut dire que Christine exploite les mêmes images « lermes, ameres goûtes, pitié », elle se sert des comparaisons « les lermes comme fontaine », des interjections, invocations, adjectifs affectifs, des descriptions des images cruelles ; on a l'impression d'une certaine répétition des moyens et de forme, j'oserais le terme *conventionnelle*, mais je pense que là finit la convention, les outils linguistiques dont se sert Christine, historien scrupuleux d'ailleurs, pour exprimer sa douleur et sa tristesse causées par la misérable situation du royaume prouvent des sentiments authentiques ; elle le fait d'une façon explicite, utilise des mots à une forte charge émotionnelle, on sent ses larmes chaudes à travers ses textes.

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY Ch. (1951), *Traité de stylistique française*, (3^e éd.), Genève-Paris : Klincksieck.
- COMBETTES B. (1982), « Une notion stylistique et ses rapports avec la syntaxe : narration et description chez Christine de Pizan », *Le génie de la forme. Mélanges de langue et littérature offerts à Jean Mourot*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 51-58.
- CUREA A. (2008), « Expressivité linguistique : un objet problématique dans la théorie de Charles Bally », in : CMLF, Paris, pp. 917-927.
- DULAC L. (1980), « Un écrit militant de Christine de Pizan : le Ditié de Jehanne d'Arc', *Aspects of Female Existence* » in : CARLÉ B., DAMSHOLT N., GLENTE K. & TREIN E. (éd.), *Proceedings from the St. Gertrud Symposium Women in the Middle Ages, September 1978*, Nielsen, Copenhagen (Denmark) : Gyldendal.
- LASSABATÈRE T. (2002), « La personnification de la France dans la littérature de la fin du Moyen-Âge. Autour d'Estauche Deschamps et Christine de Pizan », in : KENNEDY A. J., BROWN-GRANT R., LAIDLAW J. C. (éd.), *Contexts and Continuities, Proceedings of the IVth International Colloquium on Christine de Pizan*, Glasgow : University of Glasgow Press, pp. 483-504.
- LENIENT Ch. (1971), *La poésie patriotique en France au moyen âge*, New York : Burt Franklin.
- MANN N. (1971), « Humanisme et patriotisme en France au XV^e siècle », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 23.
- PARUSSA G. (1997), « Rimoier et exposer. Quelques remarques sur la syntaxe de Christine de Pizan », in : *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours*.

- Actes du VIII^e Colloque International sur le moyen français*, publiés par B. Combettes et S. Monsonégo, Paris : Didier Érudition, pp. 573–593.
- THOMASSY R. (1838), *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan*, Paris : Débecourt.
- VENDRÈYS J. (1968), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris : Éditions Albin Michel.

OUVRAGES DE CHRISTINE DE PIZAN ANALYSÉS,
LEURS ABRÉVIATIONS DANS L'ARTICLE

- The 'Livre de la Paix' of Christine de Pisan* [LP] (1958), éd. Charity CANNON WILLARD, S-Gravenhage, Mouton.
- La Lamentation sur les maux de la France* [LMF] (1980), éd. Angus J. KENNEDY, in : *Mélanges de langue et littérature françaises du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Charles Foulon*, Rennes : Institut de Français, Université de Haute Bretagne, 2 vols, (I, pp. 177–185).
- Epistre à la reine Isabeau* [ERI] (1834), éd. Raimond THOMASSY, in : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan ; suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites*, Débecourt, pp. 33–40.
- La Lamentation sur les maux de la guerre civile* [LMGC] (1834), éd. Raimond THOMASSY, in : *Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan ; suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites*, Débecourt, pp. 139–149.

